

*Direction Générale des Services*

## Conseil municipal du 12 avril 2022 DELIBERATION

Rapporteur : M. Raymond VILLALBA

Secrétaire de séance : Monsieur Sami BOURI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 25  
Nombre de votant-e-s : 30

### **Etaient présent-e-s :**

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Présidente,  
M. Bernard UTHURRY, Maire,  
M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET,  
M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

### **Etaient représenté-e-s :**

- M. Jean-Maurice CABANNES donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRERE
- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Anne BARBET
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESENY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

### **Etaient absent-e-s :**

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Nathalie PASTOR

### **3c - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT**

Le Compte Administratif de la régie d'assainissement s'établit comme suit :

#### • **SECTION INVESTISSEMENT :**

##### → Dépenses

Travaux et autres immobilisations corporelles :	749.892,51 €
Capital des emprunts :	354.903,19 €
Production immobilisée :	3.260,64 €
Amortissement des subventions d'investissement :	97.514,11 €

TOTAL : 1 205.570,45 €

→ Recettes	
Subventions d'investissement	74.322,76 €
Emprunt	400 000,00 €
Affectation N-1	113.492,97 €
Dotation aux amortissements :	484.853,27 €
Excédent 2020 reporté :	609.406,33 €
<u>TOTAL :</u>	1 682.075,33 €

Excédent de la section d'Investissement : 476.504,88 €

En intégrant les restes à réaliser (RAR) qui ne sont pas pris en compte dans le compte de gestion (-457.814,46 €) ; le résultat d'investissement s'établit à : 18.690,42 €.

• **SECTION FONCTIONNEMENT :**

→ Dépenses	
011 – Charges à caractère général :	229.109,61 €
012 – Charges de personnel :	533.038,13 €
014 – Atténuation de produits :	136.000,00 €
65 – Autres charges gestion courante :	2.749,68 €
66 – Charges financières :	39.548,00 €
67 – Charges exceptionnelles :	16.167,30 €
68 – Amortissement des immobilisations :	484.853,27 €
<u>TOTAL :</u>	1 441.465,99 €

→ Recettes	
70 – Ventes de produits :	1 293.224,93€
74 – Subventions :	183.022,11€
75 – Autres produits de gestion courante :	1,22 €
77 – Produits exceptionnels :	2.755,14 €
042 – Amortissement des subventions d'exploitation :	97.514,11 €
042 – Production immobilisée :	3.260,64 €
<u>TOTAL :</u>	1 579.778,15 €

Excédent de la section d'exploitation : 138.312,16 €.

Soit un excédent global de clôture de : 614.817,04 €, ramené à 157.002,58 € en intégrant les RAR.

Monsieur Bernard UTHURRY, Maire, sort et ne prend pas part au vote.

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 24 mars 2022,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, APPROUVE** le Compte Administratif 2021 du budget de l'assainissement qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier municipal voté précédemment.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 avril 2022.

Suivent les signatures.-

Le Maire,



**Bernard UTHURRY**

AFFICHE LE 19/04/2022

